

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24006**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mention : Métiers du BTP : TRAVAUX PUBLICS

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université de Cergy-Pontoise	Monsieur le Recteur de l'académie de Versailles, Chancelier des universités, Monsieur le Président de l'Université de Cergy-pontoise

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois, 231 Mines et carrières, génie civil, topographie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours-type : Infrastructures routières et aménagements urbains

Certifier de futurs cadres dans les secteurs des travaux publics qui travailleront principalement sur les ouvrages routiers mais également dans le petit génie civil, l'assainissement et l'adduction d'eau.

Ils seront en charge de l'étude et de la conduite de projets routiers : phase d'étude de projets, management, qualité, prévention des risques, maîtrise des coûts, coordination d'intervenants sur chantier, gestion financière et protection de l'environnement.

Dimensionnement et conception technique des routes

Coordination et pilotage des projets ainsi que l'évaluation et le contrôle de ses coûts

Maîtrise des outils informatiques de conception et de dimensionnement (CAO/DAO)

Management des chantiers routiers et VRD dans le respect des règles de sécurité, de l'art et de l'environnement

Connaissances techniques et réglementaires de la haute qualité environnementale (HQE) appliquées au domaine routier

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Travaux publics

Travaux routiers

Adduction d'eau, assainissement, autres canalisations et installations

Terrassements

Chef de chantier Routes / VRD

Gestionnaire de production

Chargé d'études techniques du BTP

Chef de projet

Projeteur-dessinateur VRD / routes

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1104 : Dessin BTP

F1101 : Architecture du BTP

F1201 : Conduite de travaux du BTP

F1202 : Direction de chantier du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

ANNUALISATION SEMESTRE 1 + SEMESTRE 2 = 60 crédits

Unités d'enseignements

UE1 Harmonisation ECTS 5

Techniques de construction 1

Techniques de construction 2

ou

Mathématiques 1

Mathématiques 2

UE 2 Disciplines transversales ECTS 11

Technique d'expression

Communication et management

Outils informatiques

Qualité
 Langues appliquées (anglais)
 UE 3 Projets et ouvrages ECTS 13
 Ouvrages de travaux publics 1
 Ouvrages de travaux publics 2
 Matériaux et industries dans les TP
 Coordination et pilotage de projets
 Etude d'impact sur l'environnement
 Management de chantiers
 UE 4 Routes et aménagements urbains ECTS 11
 Géotechnique/terrassements/matériels chaussées
 Topographie
 Techniques routières
 Aménagements urbains et QSE
 Conception de projets routiers
 Maintenances
 UE 5 Projet tuteuré ECTS 6
 Projet tuteuré
 UE 6 Stage ECTS 14
 Stage
 Est-il prévu une 2nde session ? NON

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat d'apprentissage	X	IDEM
Après un parcours de formation continue	X	IDEM
En contrat de professionnalisation	X	IDEM
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels - Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle - NOR : MENS9902515A - JORF n° 272 du 24 novembre 1999, page 17401, texte n° 8

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 03/07/2015

N° d'accréditation 20150630

Date première habilitation 2010-2011

Numéro d'habilitation: 20100656

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L.613-3 et de l'article L.613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-cergy.fr/fr/vie-etudiante/ove.html?search-keywords=ove>

Autres sources d'information :

www.iut.u-cergy.fr

Lieu(x) de certification :

Université de Cergy-Pontoise : Île-de-France - Val-d'Oise (95) [Cergy-Pontoise]

IUT Cergy-Pontoise, 5 mail Gay Lussac, Neuville-sur-Oise, 95031 Cergy-Pontoise

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Site de Neuville sur Oise

Historique de la certification :